

ÉVÉNEMENT : PORTES OUVERTES

11 et 12 février

Accès **gratuit**
aux sentiers fédérés
partout au Québec

*Ne manquez pas
cet événement !*



La FCMQ et les bénévoles des 207 clubs de motoneigistes du Québec vous invitent durant 2 jours à découvrir le plus splendide réseau de sentiers de motoneiges au monde tout à fait gratuitement, sans détenir de droit d'accès.

Pour visiter nos sentiers en toute sécurité, voici quelques rappels :

- Le propriétaire d'une motoneige doit détenir une assurance responsabilité civile d'au moins 500 000\$;
- Toute motoneige doit être immatriculée;
- L'âge minimum pour conduire une motoneige est de 16 ans. De plus les conducteurs de 16 et 17 ans doivent détenir une attestation de conduite d'une motoneige;
- Gardez toujours la droite et demeurez sur les sentiers.

Le texte complet de la Loi et des Règlements est disponible à
<http://www.fcmq.qc.ca/index1.asp?id=466>

Pour profiter des sentiers durant une plus longue période, faites comme plus de 80 000 propriétaires de motoneiges et contactez votre club local. Des droits d'accès de 1, 3 et 7 jours sont disponibles, ainsi que des droits saisonniers.

Bonnes randonnées !!!